



**COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES (CESPM)** – La CESPM publie de nouvelles données sur le cheminement et la mobilité des étudiants dans les universités des Maritimes

Le 8 juin 2015

Fredericton (N.-B.) — La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) publie aujourd'hui le rapport *Progression des étudiants dans le réseau universitaire des Maritimes*. Le rapport fournit les taux de persévérance et de diplomation de plus de 100 000 étudiants ayant commencé leurs études dans une université des Maritimes directement après leurs études secondaires durant la période de 2001 à 2011.

« Il y a quelques années, nous avons publié des statistiques sur les taux de diplomation obtenus par les étudiants dans la première université fréquentée, a déclaré la directrice générale de la CESPM, Mireille Duguay. Nous nous sommes demandé ce qui était arrivé aux étudiants qui n'avaient pas obtenu de diplôme à la première université fréquentée. Est-ce qu'ils avaient poursuivi leurs études ailleurs? Est-ce qu'ils avaient pris une pause? Les statistiques publiées aujourd'hui montrent que 7 % d'entre eux s'étaient inscrits dans une autre université de la région, où la plupart d'entre eux ont obtenu un diplôme. »

Les statistiques publiées antérieurement (en 2010) se limitaient au cheminement des étudiants dans la première université fréquentée après l'école secondaire. Les nouvelles données relient les dossiers de toutes les universités des Maritimes, donnant ainsi un portrait plus précis de l'évolution des étudiants. Le rapport fournit des statistiques détaillées pour la cohorte de l'automne 2006. Sur les quelque 10 000 étudiants qui ont commencé leurs études postsecondaires dans une université des Maritimes :

- 79 % étaient toujours inscrits à la première université fréquentée après une année et 4 % étaient inscrits dans une autre université des Maritimes.
- 58 % avaient obtenu un grade de la première université fréquentée au bout de six ans et 5 % avaient obtenu un grade d'une autre université des Maritimes.

« Nous avons aussi constaté que pour la cohorte de 2001 (le seul groupe que nous pouvons suivre pendant plus de 10 ans) un autre 5% des étudiants ont mis entre 7 à 10 ans avant d'obtenir leur premier diplôme. » a ajouté M<sup>me</sup> Duguay.

« Maintenant qu'il nous est possible de suivre les parcours des étudiants entre les universités des trois provinces, nous avons une meilleure compréhension des taux réels de diplomation et nous pourrons examiner *comment* ils cheminent jusqu'à l'obtention de leur diplôme, a déclaré M<sup>me</sup> Duguay. Alors que bon nombre d'entre eux suivent ce qu'on pourrait appeler la voie traditionnelle – quatre années d'études à temps plein dans la même université pour obtenir un baccalauréat –, d'autres l'obtiennent après un parcours moins linéaire qui peut englober des périodes d'études à temps partiel, des changements de programme ou d'établissement ou une pause (une année sabbatique ou deux, puis retour aux études). »

Lorsqu'elles seront entièrement analysées, les nouvelles données permettront aux intervenants de la CESPM de mieux orienter les étudiants dans leur choix d'études. Elles permettront également de cibler les groupes spécifiques qui pourraient avoir besoin d'une aide accrue pour cheminer dans leurs études.

Le rapport complet, qui détaille les taux de persévérance et de diplomation selon le sexe, le regroupement de disciplines et l'origine de l'étudiant ou de l'étudiante, est disponible en ligne à [www.cespm.ca](http://www.cespm.ca).

Au sujet de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) : Établie en 1974, la CESPM est un organisme indépendant qui relève des ministres responsables de l'éducation postsecondaire dans les Maritimes. Elle a pour mission d'aider les établissements et les gouvernements à améliorer l'environnement d'apprentissage postsecondaire. Les 20 membres de la Commission sont issus des Provinces maritimes et ils représentent les établissements d'enseignement postsecondaire, les gouvernements provinciaux et le grand public. La principale orientation de la Commission dans l'exercice de ses fonctions est de viser d'abord à améliorer les services offerts aux étudiants et à maintenir les meilleurs services possibles pour que ceux-ci puissent continuer à apprendre tout au long de leur vie.

---

## À L'INTENTION DES DIFFUSEURS DE NOUVELLES :

La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) publie aujourd'hui de nouvelles données sur le cheminement and la mobilité des étudiants dans les universités des Maritimes. Les statistiques présentées dans le rapport fournissent les taux de persévérance et de diplomation de plus de 100 000 étudiants ayant commencé leurs études dans une université des Maritimes directement après leurs études secondaire durant la période de 2001 à 2011.

Les nouvelles données relient les dossiers de toutes les universités des Maritimes, donnant ainsi un portrait plus précis de l'évolution des étudiants. Sur les quelque 10 000 étudiants qui ont commencé leurs études postsecondaires dans une université des Maritimes à l'automne 2006 :

- 79 % étaient toujours inscrits dans la première université fréquentée après une année et 4 % dans une autre université des Maritimes.
- 58 % avaient obtenu un grade au bout de six ans de la première université fréquentée et 5 % dans une autre université des Maritimes.

Selon la directrice générale de la CESPM, Mireille Duguay, maintenant que la CESPM dispose de la capacité de suivre les parcours des étudiants dans les trois provinces Maritimes, elle va pouvoir examiner *comment* ils cheminent jusqu'à l'obtention de leur premier diplôme..

Lorsqu'elles seront entièrement analysées, les nouvelles données permettront aux parties prenantes de la CESPM de mieux orienter les étudiants dans leur choix d'études. Elles permettront également de cibler les groupes spécifiques qui pourraient avoir besoin d'une aide accrue pour cheminer dans leurs études.

Le rapport complet peut être consulté à [www.cespm.ca](http://www.cespm.ca).

-30-

Renseignements pour les médias :

Lisa O'Connell  
Commission de l'enseignement supérieur de Provinces Maritimes  
506-453-2844  
Courriel : [oconnelll@cespm.ca](mailto:oconnelll@cespm.ca)